

Engagement RSE du groupe SoftFluent / Devolis

Le groupe SoftFluent Devolis est issu du rapprochement en 2022 des sociétés créées respectivement par Daniel Cohen-Zardi en 2005 et Vincent Aveline en 2007. Les deux entreprises ont eu des parcours parallèles basés sur des valeurs communes fortes incluant l'excellence, la proximité et la durabilité. En effet, du fait du profil des fondateurs, le long terme a toujours prévalu aux choix décisifs effectués au cours de leur histoire, que ce soit dans la relation établie avec les salariés, les clients ou les partenaires d'affaires.

Lors des discussions de rapprochement, qui ont inclus la famille Verdié, détentrice du groupe Verbus et destinée à reprendre à terme le contrôle de l'ensemble à la retraite des fondateurs, le mot clé qui est ressorti tout naturellement comme le fédérateur des trois projets historiquement disjoints, au-delà des 3 valeurs mentionnées ci-dessus, est celui de la responsabilité. Au cours de son histoire, l'entreprise familiale Verbus a en effet toujours agi en ce sens avec une intégration forte dans son territoire et une innovation mise au service de la sécurité et de l'excellence du service rendu en matière de transport et de voyage.

Il est donc naturel que le nouveau projet de groupe porté par l'ensemble affirme une volonté marquée de s'engager dans la durée en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale. Il est notable de mentionner que la formalisation existe jusque dans le pacte des associés sous la forme d'un engagement à reverser 1% des bénéfices de chaque entité rentable à des associations œuvrant en matière environnementale ou sociale.

Partie intégrante de notre ADN, nous nous intéressons à mesurer et agir sur l'impact de notre groupe sur son environnement social et environnemental.

Notre **responsabilité sociale** se décline de la manière suivante :

- Démarche inclusive avec une intégration multi culturelle,
- Intégration des personnes avec handicap, des personnes avec des parcours atypiques
- Promotion de l'égalité homme/femme incluant répartition des postes à responsabilité entre les hommes et les femmes et rémunération équivalente,
- Partage de valeur avec les salariés de l'entreprise.

Notre **responsabilité environnementale** se décline de la manière suivante :

- Faire de nos collaborateurs des ambassadeurs pour préserver le vivant,
- Minimiser l'empreinte environnementale de l'activité du groupe dans l'objectif de tendre vers une émission nette la plus basse possible,
- Engager l'ensemble des parties prenantes de notre écosystème,
- Mettre nos compétences au service d'un numérique responsable comme évoqué ci-dessous.

S'agissant de notre domaine d'expertise, notre **responsabilité technologique** se décline ainsi :

- Faire des choix technologiques respectant les droits sur les données privées, sur l'usage des données, et sur l'éthique liée à l'usage de l'Intelligence Artificielle,
- Faire des choix pérennes dans le temps,
- Concevoir des solutions numériques responsables d'un point de vue environnemental autant que faire se peut,
- Mesurer l'impact d'une solution numérique en tenant compte de l'ensemble du système, y compris les externalités négatives.

Daniel Cohen-Zardi et Vincent Aveline